

# DAMMARTIN (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome II (1854)**

*Dominus ou Sanctus Martinus, Dammartin-lez-Pesmes,*

Village de l'arrondissement de Dole, canton de Montmirey-le-Château, distribution de poste de Thervay, chef-lieu de perception ; succursale composée de Dammartin, Champagnolot, Marpain et Montrambert ; à 4 km de Montmirey-le-Château, 22 de Dole et 74 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 235 mètres.

Le territoire est limité au nord par Mutigney et Marpain, au sud par Montmirey-le-Château, à l'est par Marpain et à l'ouest par Champagny. Champagnolot et les Baraques des Maillottes font partie de la commune.

Il est traversé par les routes départementales n° 11, de Besançon à Dijon, 12, de Vesoul à Auxonne et 13 de Dole à Gray ; par les chemins vicinaux tirant à Marpain, à Brans, à Mutigney, à Montmirey-le-Château, à Champagny, de Mutigney à Champagny ; par les biefs du Rut, des Boulets et de la Prairie.

Le village est situé sur la rive gauche de la route de Dole à Gray, au sommet d'une éminence d'où l'on découvre un très beau panorama. Les maisons sont peu isolées, bâties en pierre et couvertes en tuiles ou chaume ; quelques-unes ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Leur aspect respire un air de propreté et d'aisance, qu'on ne rencontre que trop rarement dans nos villages. La commune de Champagnolot ou Champagnaulot, a été réunie à celle de Dammartin, le 22 octobre 1823.

Population : en 1790, 240 habitants ; en 1846, 294 ; en 1851, 305, dont 152 hommes et 153 femmes ; population spécifique par km carré, 54 habitants ; 77 maisons, savoir : 82 à Dammartin et 28 à Champagnolot ; 78 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1685.

Vocable : saint Martin.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux archives départementales avant où Dammartin a reçu les cotes 5 E 164/1 à /5 et /57. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 289 à 291, 3 E 3032 à 3038, 3 E 3710, 3 E 8481, 3 E 9066 à 9068, 3 E 13327. Tables décennales : 3 E 1253 à 1261.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 422 à 424, 2 Mi 401 et 402, 5 Mi 1224, 2 Mi 995, 2 Mi 2045 et 2046, 5 Mi 13 et 14 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1824 ; surface territoriale 558<sup>h</sup> 73<sup>a</sup> divisés en 1474 parcelles, que possèdent 193 propriétaires, dont 109 forains ; surface imposable 844<sup>h</sup> 64<sup>a</sup>, savoir : 354<sup>h</sup> 73<sup>a</sup> en terres labourables, 121<sup>h</sup> 92<sup>a</sup> en bois, 31<sup>h</sup> 27<sup>a</sup> en prés, 26<sup>h</sup> 26<sup>a</sup> en vignes, 5<sup>h</sup> 87<sup>a</sup> en parcours, 2<sup>h</sup> 05<sup>a</sup> en sol et aisances des maisons, 1<sup>h</sup> 74<sup>a</sup> en jardins ; d'un revenu cadastral de 11.381 fr.; contributions directes en principal 1.497 fr.



Le sol, peu accidenté et très fertile, produit du blé, du seigle, de l'avoine, de l'orge, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des carottes fourragères, du chanvre, des fruits, des mûriers, des vins rouges et blancs, légers et agréables, du foin et des fourrages artificiels.

On exporte de la soie, le quart des céréales et le cinquième de la récolte des vins.  
Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 cent pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques chevaux, des cochons, peu de moutons, des vers à soie et des volailles. On y engraisse des bêtes à cornes et des porcs. 50 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de bonnes sablières, des carrières de mauvaise pierre et des mines de fer exploitées, dans les contrées dites aux Maillottes et aux Riveurs. On trouve le minerai à une profondeur de 5 mètres. L'extraction occupe en moyenne 23 ouvriers par jour. Les produits sont transportés aux forges de Pesmes, ou sont embarqués sur la Saône, pour être dirigés sur différents points de la France.

Il y a un battoir à grains à manège.

Les patentables sont : 1 entrepreneur de maçonnerie, 2 maréchaux-ferrants, 2 ébénistes et 1 charron.  
Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Pesmes, d'Auxonne et de Dole.

Biens communaux ; une église, un cimetière, un presbytère donné à la commune le 30 août 1839, par M. le marquis de Froissard Bersaillin, une maison commune acquise en 1837, moyennant 7.500 f. ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 55 élèves, le logement d'une institutrice, religieuse de l'ordre de la Sainte-Famille, dont la maison mère est à Besançon, et la salle d'étude, fréquentée par 30 filles; une cave, un bûcher, des écuries ; une salle de pompe à incendie ; une pompe manœuvrée par une compagnie de 25 pompiers ; 2 fontaines avec lavoir et abreuvoir, dont une est à Champagnolot, et 71<sup>h</sup> 64<sup>a</sup> de bois, pâtures, mares, prés, marais, d'un revenu cadastral de 577 fr. ; la section de Champagnolot possède 50<sup>h</sup> 67<sup>a</sup> de pâtures, prés et bois, d'un revenu cadastral de 687 fr.

Bois communaux : Dammartin a 91<sup>h</sup> 34<sup>a</sup> de bois, dont 2<sup>h</sup> 48<sup>a</sup> sont coupés annuellement ; Champagnolot, 49<sup>h</sup> 69<sup>a</sup>; coupe annuelle, 1<sup>h</sup> 46<sup>a</sup>. Essences dominantes : chêne et charme.

Budget : recettes ordinaires 2.672 fr. ; dépenses ordinaires 2.621 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Du temps de Ptolémée, il y a dix-sept cents ans, florissait dans la Séquanie une ville importante, du nom de *Dittatium*, que ce géographe place à 25° 30' de longitude et à 45° 40' de latitude. Plusieurs villes se disputent l'héritage de cette problématique cité. Tous les commentateurs, les géographes, les historiens provinciaux, ont pris parti dans ce débat. Plusieurs d'entre eux, et entre autres Perreciot, Chevalier et M. Mallard, ont pensé que Dammartin en occupait l'emplacement. Tout atteste en effet que ce village a succédé à une ville gallo-romaine considérable. Deux grandes voies s'y croisaient : l'une se dirigeant de Besançon à Pontailler et à Dijon, l'autre, de Langres à Dole. Les lignes qu'elles suivaient sont appelées aux *Chemins ferrés*. En 1770, en ouvrant la route actuelle de Besançon à Dijon, on trouva une statue en bronze, du dieu Mars, et quantité de monnaies d'or, d'argent, de cuivre, à l'effigie de Jules-César. Une fontaine y était alimentée par un beau canal, formé de pierres polies blanches, semblables à celles de Brie, et couvert de dalles très larges. Un grand nombre de puits existent encore dans la direction de Pesmes, les uns hexagones, les autres quadrilatéraux, et d'autres encore circulaires. En 1802, un laboureur heurta de sa charrue un cercueil en plomb, renfermant un squelette, mais il était sans inscription. M. Perreciot, dans un mémoire manuscrit, cite un vase antique trouvé sur le territoire, qui ne contenait pas moins de 4.000 pièces de monnaies romaines, pour la plupart du III<sup>e</sup> siècle. Les plus récentes étaient à l'effigie des deux Philippe, d'Hostilianus, de Décius, de Valérianus, de Posthume et d'autres empereurs. M. le maire de Dammartin, en 1837, donna à M. Mallard, de Pagny, un charmant buste en bronze, de Cérès, trouvé dans

sa commune. La tête de la déesse est couronnée d'épis et de pavots, et le sein repose sur une feuille d'acanthé, travail pur et d'une bonne époque de l'art. Deux mains en bronze, plus grandes que nature, venaient d'être vendues à un fondeur. Du côté de Mutigney, on a découvert les restes de bâtiments considérables, une tour quadrangulaire et de petites meules à grains, de 0<sup>m</sup> 50<sup>c</sup> de circonférence. En 1848, on trouva aux *Plantes*, le corps d'un guerrier, ayant à ses côtés une épée et un casque, et près de sa tête, deux pièces de monnaies romaines. En 1818, en faisant des fouilles devant l'église, les ouvriers mirent au jour plusieurs squelettes humains, d'une taille colossale ; leur crâne était d'une épaisseur extraordinaire.



Le sol, sur une surface de 1600 mètres carrés, et notamment dans les contrées dites aux *Pierrailles*, au *Quaiisson* et aux *Plantes*, est jonché de tuiles à rebords, de briques, de pavés-mosaïques, de pierres taillées, de fragments de marbres étrangers, de médailles consulaires et impériales et de débris de toute sorte. A un mètre de profondeur, on rencontre du charbon de bois aussi naturel que s'il venait d'être cuit. De petites éminences, recouvertes d'une mince couche de terre végétale, indiquent la place de chaque édifice détruit. On en retire des matériaux comme d'une carrière. Le nom de *Champagnolot*, que porte l'un des hameaux de la commune, rappelle toutes ces ruines. La ville était entourée d'une ceinture de murailles, et close par quatre portes, ce qui fit penser à quelques archéologues que Dammartin occupait la place d'un camp. Rien n'est resté debout des monuments que les Romains avaient élevés dans cette cité. C'est sous la terre qu'il faut chercher les derniers vestiges d'un passé si loin de nous. Il est probable que cette ville fut ruinée par les Barbares, du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle. Les habitants échappés au massacre, ne tardèrent pas à construire des chaumières sur la place de leurs anciennes maisons. La parole évangélique leur fut annoncée de bonne heure. Une église, dédiée à saint Martin, fut substituée à un ancien temple païen, probablement dédié à Bacchus, et donna son nom au nouveau village, *Dominus* ou *sanctus Martinus*. Cette église fut donnée, en 1040, par Hugues, archevêque de Besançon, à l'abbaye de Baumeles-Dames, et la possession en fut confirmée à ce monastère, par une bulle du pape Célestin II, de l'an 1143.

Seigneurie : Dammartin et Champagnolot formaient deux seigneuries distinctes, en moyenne justice, qui relevaient toutes deux, pour la haute justice et la suzeraineté, de la baronnie de Pesmes. Les sujets étaient mainmortables et soumis à une foule de charges féodales. Dammartin, Mutigney et Champagney possédaient en commun 2000 arpents de bois, sur lesquels le seigneur n'avait aucun droit. Champagnolot possédait une autre forêt, appelée aux *Bruyères*, indivise avec les habitants de Montmirey-le-Château.

Seigneurs de Dammartin : Une famille noble de nom et d'armes, portait le nom de ce village et en possédait la seigneurie, à titre de prévôt. Étienne de Dammartin vivait en 1326. Renaud de Dammartin marchait, en 1349, sous la bannière du bailli d'Aval, et en 1356, faisait hommage d'un fief au duc et comte de Bourgogne. Huguenin de Dammartin faisait le même devoir en 1385. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, on trouve la famille de Mayrot en possession de ce village. Jean Mayrot, écuyer, seigneur de Mutigney, Dammartin, et fils de Catherin, seigneur de Vallay, épousa en premières noces, le 30 janvier 1573, Anne David, fille de Guillaume David, seigneur de Champagnolot en partie. Il eut un fils nommé *François*. François Mayrot, écuyer, seigneur de Mutigney et Dammartin, fut un magistrat distingué par une profonde érudition. Il fut procureur général en 1622, conseiller au parlement en 1627 et testa en 1631. Il eut de Jeanne Brun, fille de Claude Brun, conseiller au parlement, qu'il avait épousée le 27 août 1606, huit enfants, du nombre desquels fut Claude-François Mayrot. Ce seigneur s'allia, le 17 juin 1634, à Jeanne Buson, fille de Claude-Antoine Buson, écuyer, seigneur de Fontain, Champdhivers, Auxon, qui le rendit père d'Antoine Mayrot, conseiller au parlement en 1674, marié en 1665, à Thérèse Bereur. Antoine-François Mayrot, fils d'Antoine et de Thérèse Bereur, conseiller au parlement en 1705, épousa, le 20 décembre 1706, Marie-Rosalie Buson de Champdhivers, dont il eut cinq enfants. Charles-Léonard-Prosper Mayrot, écuyer, l'aîné d'entre eux, seigneur de Mutigney et de Dammartin, capitaine de cavalerie, mort jeune, avait épousé, le 20 août 1748, Victoire Louise de Ratky, fille de Georges, baron de Ratky, colonel de hussards, maréchal des camps et armées du roi. Il ne laissa qu'une fille, Anne-Marie-Jeanne-Thérèse-Félicité Mayrot, mariée le 15 avril 1771, à Marie-Charles-Hilaire-Flavien, marquis de Froissard-Poligny, seigneur de Broissia, Neublans, etc., colonel d'infanterie, qui fut le dernier seigneur de Dammartin.



Seigneurs de Champagnolot : La seigneurie de Champagnolot, quoique peu considérable se divisait entre plusieurs familles. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on la trouve entre les mains des Landriano et des David ; elle passa ensuite, tantôt par vente, tantôt par alliance, à MM. Grignet de Saint-Loup, Vaulet et Raclet. Les derniers seigneurs furent les enfants de Jean-Louis Grignet, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Dole.

Château : Le château de Dammartin, propriété de M<sup>me</sup> veuve de Broissia, n'est remarquable que par le parc qui l'entoure. Il est à gauche du cimetière, et a été construit il y a environ 160 ans. Il appartenait autrefois à M. Mayrot de Lieucourt, qui avait droit d'y tenir une compagnie de cavalerie.

Événements divers : En 1595, lorsque Henri IV ravagea notre province, son armée, forte de 8.000 hommes et de 1.300 chevaux, commandée par le maréchal de Biron, occupa Dammartin et le pilla. Les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle furent encore plus désastreuses pour cette contrée.

Église : L'église, placée sous le vocable de saint Martin, dont on célèbre la fête le 11 novembre, est située au milieu du village ; elle est orientée et se compose d'un clocher, que couronne une flèche octogonale couverte en tuiles, d'une nef, d'un chœur, d'un sanctuaire semi-octogone et de deux sacristies. L'intérieur est décoré de pilastres de l'ordre toscan, sur lesquels s'élèvent les arcs-doubleaux et les arêtes de la voûte, qui est composée de six travées. La voûte se détache des murs et s'affaisse à sa clef. Le style de cet édifice appartient à la renaissance. A l'extrémité occidentale de la nef on voit, sur une console, un groupe de sculpture, représentant saint Martin donnant un pan de son manteau à un mendiant nu. On remarque dans l'église les boiseries du chœur et la beauté des colonnes et des pilastres cannelés, de l'ordre corinthien, qui la décorent, et qu'on a eu le tort de badigeonner. Contre la face droite de la nef, est appliqué un autel, couronné par un gracieux retable, avec une niche contenant la statue dorée de la sainte Vierge. A côté de cet autel est une table en marbre noir, sur laquelle on lit cette inscription : « Cette chapelle a été restaurée par la famille de feu M. le comte Grenier, pour rendre hommage à sa piété et honorer sa mémoire. 1828. »

Vis-à-vis et sur la face gauche, se trouve une autre tablette, semblable à la précédente, portant l'inscription suivante : « A la mémoire de M. le comte Paul Grenier, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre royal de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de l'ordre impérial d'Autriche, de la couronne de fer, décédé en son château de Montrambert, le 19 avril 1827, âgé de 59 ans. Il s'est distingué par sa valeur, ses talents militaires et par ses vertus civiles. Son frère, ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces reconnaissants de ses bienfaits, et qui ne cesseront de le regretter, lui ont fait élever au cimetière de cette paroisse, le monument sous lequel repose sa cendre. »

Dans le chœur se trouvent plusieurs tombes, et entre autres celles de J.-B. Clerc, ci-devant religieux de l'ordre des carmes, et ensuite curé de Dammartin, mort le 26 septembre 1809 ; de MR Petitjean, de Thervay, religieux minime, curé de Dammartin et bienfaiteur de l'église, mort en 1810, et d'un religieux mort en 1559. Ses traits sont représentés sur la pierre. Le cimetière renferme les tombes des frères Grenier, tous deux généraux ; du vicomte de Broissia (1783-1841), et de Félicien de Froissard de Broissia (1823-1839).

A côté de la porte du clocher est une tablette en marbre, sur laquelle on lit ; « Sous l'avant-seuil de cette église gisent les dépouilles mortelles de M. Claude-Antoine de Mesmay, curé de cette paroisse, décédé le 23 novembre 1842. » Cet ecclésiastique s'était voué à l'enseignement de la jeunesse ; il avait fondé à Dammartin un important pensionnat, qui jouissait d'une réputation méritée.

Chapelle de Champagnolot : Il y avait autrefois à Champagnolot une chapelle dédiée à saint Féréol et à saint Ferjeux, apôtres de la Franche-Comté ; elle a été transformée en habitation particulière, qu'occupe M. Nicolas Bachelu, qui a pieusement conservé les statues de ces saints.

Bibliographie : *Statistique de l'arrondissement de Dole*, par M. Marquiset. — Annuaire du Jura, 1840. — *Histoire de l'université de Bourgogne*, par Labbey de Billy.